

Chef(fe) de pôle voirie



Référence : 3134-25-0351/SR du 28 février 2025

Employeur : Ville du Mont-Dore

Corps/Domaine : Technicien 1^{er} grade / équipement

Direction : des services techniques et de proximité
Service : Infrastructures

Durée de résidence exigée pour le recrutement ⁽¹⁾ : au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : La Coulée

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 28 février 2025

Date limite de candidature : vendredi 21 mars 2025

Détails de l'offre :

Placé(e) sous l'autorité du chef de section, l'agent(e) retenu(e) exercera les fonctions de chef(fe) de pôle et assurera le contrôle de l'activité du pôle et des travaux effectués par des entreprises et des concessionnaires. Il/elle sera chargé(e) d'organiser et de superviser au quotidien des travaux neufs ou d'entretien d'infrastructures (VRD, mobilier urbain...), de contrôler les règles de sécurité sur les chantiers, de manager une équipe et de coordonner et suivre les travaux des entreprises impliquées.

Emploi RESPNC : Responsable de chantier

Missions :

- Participer à l'élaboration des mises en concurrence des entreprises (détails estimatifs, contraintes techniques, lettres de consultation),
- Suivre et contrôler des opérations de construction et d'entretien dans le domaine des VRD, des travaux publics, jusqu'à la garantie d'achèvement des travaux, avec le soutien du chef de section voirie,
- Piloter le pôle (implantation et suivi de l'exécution des projets techniques, recensement des besoins et mise à jour des tableaux de bord de suivi des interventions),
- Etablir l'état des lieux d'un site, du patrimoine routier et assainissement,
- Être le référent auprès des administrés (visites, programmation de travaux, rédaction des réponses),
- Etablir et suivre les autorisations de voirie et arrêtés de circulation,
- Etablir des rapports d'activités hebdomadaires,
- Manager et encadrer une équipe de 4 agents,
- Gérer les moyens techniques du pôle.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- L'agent(e) doit pouvoir intervenir à l'intérieur ou à l'extérieur, par tous les temps et à toute heure, à pied ou motorisé en fonction de l'incident technique à gérer dans le domaine d'attribution du Service,
- Astreintes techniques,
- Horaires irréguliers en fonction des obligations du service public,
- Participation au Plan de Sauvegarde Communal
- Renfort des équipes du personnel de la direction en tant que de besoin,

Profil du candidat :**Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :**

- Diplôme de niveau 4 (anciennement IV) minimum exigé (baccalauréat) ou cinq années de service effectif dans le domaine d'activité,
- Connaissances de la réglementation en matière d'hygiène/sécurité sur chantiers,
- Connaissances des techniques de construction et d'entretien des structures de chaussées, des revêtements routiers, des réseaux divers (assainissement, AEP, réseau électrique et d'éclairage public, mobilier urbain),
- Compétence et expérience confirmées en suivi de travaux,
- Bonnes connaissances dans la gestion du domaine public,
- Bonnes connaissances de la commande publique,
- Bonnes connaissances des logiciels de bureautique (messagerie électronique, traitement de texte, tableur),
- Être titulaire des permis B et E, posséder le permis C serait un atout.

Savoir-faire :

- Management/encadrement d'équipe,
- Planifier et organiser les tâches de production (notamment avec les outils mis à disposition),
- Évaluer techniquement et financièrement des travaux relevant de son domaine d'activité,
- Contrôler des travaux et leur conformité avec les règles de l'art.

Savoir-être :

- Disponibilité et réactivité,
- Sens du service public et du résultat,
- Bonne présentation,
- Discrétion et confidentialité,
- Sens de l'initiative et autonomie,
- Bon sens du relationnel et aptitudes à travailler en équipe,
- Respect de la hiérarchie et des procédures,
- Rigueur et dynamisme,
- Capacité organisationnelle,
- Sens de la négociation,
- Discernement.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Daniel CONTAL – Chef du services infrastructures

Mail : daniel.contal@ville-montdore.nc

Tél : 43.30.36

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures précisant la référence du présent AVP doivent être **impérativement** accompagnées des documents suivants (**tout dossier incomplet ne sera pas recevable**) :

- Curriculum vitae détaillé,
- Lettre de motivation,
- Copie du permis de conduire valide,
- Copie des diplômes,
- Fiche de renseignements ⁽²⁾,
- Certificat médical d'aptitude à l'emploi.

Les dossiers complets doivent parvenir à Monsieur le Maire du Mont-Dore par :

- Voie postale : Ville du Mont-Dore - BP3 - 98810 Mont-Dore
- Voie électronique : mairie@ville-montdore.nc
- Dépôt physique : Mairie du Mont-Dore - 4468 avenue des deux baies - Boulari
- Fax : 43.64.94

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures des agents communaux doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

Les informations collectées par la ville du Mont-Dore directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le recrutement de nouveaux agents. L'ensemble des éléments demandés est nécessaire.

A défaut, la ville du Mont-Dore ne serait pas en mesure d'accepter votre candidature.

Votre demande d'emploi est à destination exclusive du service des ressources humaines de la ville du Mont-Dore.

Elle sera conservée :

- Deux mois dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue pour le poste à pourvoir ou pour un futur recrutement
- Deux ans dans le cas contraire.

Ces durées peuvent être différentes si :

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, vous devez justifier de votre identité établie par tous moyens. Votre demande sera adressée à :

Ville du Mont-Dore
Délégué à la protection des données
Mairie du Mont-Dore - BP 3 - 98810 Mont-Dore
ou par courriel à dpo@ville-montdore.nc

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr